



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 100089

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les frais bancaires de succession qui sont calculés en proportion des avoirs en dépôt. Il lui demande de lui indiquer s'il lui paraît envisageable de décomposer et tarifier en détail les différentes tâches à accomplir dans le cas d'une succession.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100089

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2016](#), page 8799

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)